
COMITE DE GESTION DES RESSOURCES
PAYS PAUVRES TRES ENDETTES

N°00072/MEFB-CAB/CGRPTE

**COMMUNIQUE DES TRAVAUX DU COMITE DE GESTION
DES RESSOURCES PTE**

Conformément à l'avis de réunion n°00068/MEFB/CAB du 27 juillet 2009, le Comité de gestion des ressources PTE s'est retrouvé le mercredi 29 juillet 2009 dans la salle des réunions du Ministère chargé des Finances, sous la présidence du Directeur de Cabinet du Ministre chargé des Finances, Président dudit comité. La liste des membres est jointe en annexe.

L'ordre du jour de la réunion portait sur les points ci-après :

- compte rendu de l'exécution des projets ;
- programme de lancement des travaux par les ministres responsables des secteurs bénéficiaires des projets ;
- rencontre avec le comité consultatif des fonds PTE.

Les points inscrits à l'ordre du jour ont été adoptés sans amendement.

Concernant le premier point, le Président a demandé aux Coordonnateurs des unités de gestion (PURAC et PRCTG) d'exposer sur l'état d'avancement des projets. Cet exposé a révélé des retards dans l'exécution de certains projets. Les raisons de ces retards sont essentiellement la faible implication des projets dans l'assistance aux opérateurs sélectionnés et les difficultés rencontrées par les entreprises dans l'apport de la garantie bancaire de bonne exécution des travaux.

Sur le premier point, le Président a instruit aux coordonnateurs des unités de gestion des projets ce qui suit :

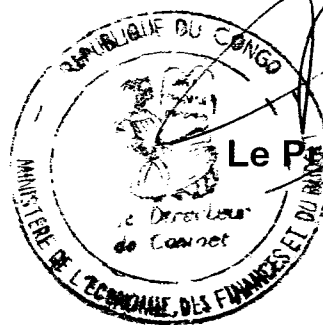
- de travailler en collaboration avec les ministères ou institutions bénéficiaires des projets en vue d'accélérer les procédures préalables d'exécution des travaux ;
- de s'impliquer pour encadrer et accompagner les entreprises nationales qui ont déjà perçu les avances de démarrage des travaux en vue de lancer l'exécution des travaux ;

Pour pallier les difficultés à obtenir les garanties bancaires, le Comité a autorisé aux entreprises qui en manifestent l'intérêt de préfinancer une partie des travaux en guise de garantie.

Concernant le deuxième point et sur instruction du Gouvernement, il a été retenu d'organiser une cérémonie officielle de lancement des travaux par le Ministre chargé des Finances à laquelle seront conviés les Ministres bénéficiaires, le Ministre d'Etat, Ministre du Plan, le Ministre de l'Administration du Territoire, le Ministre Délégué Général des Grands Travaux, le Ministre Directeur Général de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics ainsi que les entreprises retenues pour la réalisation des travaux.

Enfin, sur le dernier point, le Comité a retenu de tenir la réunion de prise de contact avec le Comité Consultatif au cours de la première semaine du mois d'août 2009. Pendant cette rencontre, les deux Comités feront le point de l'exécution physique et financière des projets financés sur ressources PPTTE, ainsi que du respect des procédures réglementaires d'exécution des dépenses de l'Etat.

Fait à Brazzaville, le 04 AOUT 2009



[Signature]
Le Président